

6ème Université Rurale de l'Océan Indien

Thème 3 Imaginons et construisons la ville rurale de demain

Conférence plénière :

Quelles réponses la ville rurale de demain peut-elle apporter aux hyper-centres urbains traditionnels ?

Intervenants :

Delphine DE DEA, Urbaniste

Gérard PELTRE, ancien maire, président de l'association internationale RED (Ruralité-Environnement Développement) et du Mouvement Européen de la Ruralité.

Intervention de Madame Delphine DE DEA,

1/ La Réunion, un contexte insulaire tropical contraint

La Réunion est un territoire très contraint : il connaît une forte croissance démographique alors qu'il est géographiquement limité et surtout avec un faible potentiel d'urbanisation. Ces contraintes impliquent une urbanisation différente que nous trouvons sur la bande littorale ou sur les mi-pentes. En effet, il existe une juxtaposition, une articulation entre trois types d'espaces : urbain, agricole et naturel. Cette organisation implique de grands enjeux de mobilité, d'équipements, d'habitats et de gestion des déchets qui constituent tout autant des vecteurs d'attractivité du territoire.

Ce contexte insulaire implique de «jouer d'astuces» pour l'aménagement du territoire qui est surtout marqué par un étalement de l'urbanisation. Ainsi, l'environnement paysager est une force mais aussi une contrainte d'aménagement impliquant une complexité et une technicité propre d'aménagement. Il s'agit précisément de la situation de la commune de Saint-Joseph.

2/Demain, quelles campagnes ?

Nous distinguons deux formes de villes :

- les villes péri-urbaines où l'urbanisation suppose la continuité physique de l'espace bâti,
- la ruralisation : caractérisée par une discontinuité du bâti et une imbrication des espaces ruraux et des zones urbanisées. Nous parlons de ville poreuse qui est une ville servicielle c'est-à-dire une ville qui répond aux besoins des usagers en terme de services et d'équipements.

3/Modernité, attractivité, authenticité et identité

Comment envisager une attractivité (économique notamment) en préservant la qualité de vie et le caractère authentique de ces territoires ruraux ?

- première solution : le développement d'un tourisme vert en tant que vecteur de développement. Cette solution suppose un choix entre la densification ou le respect de la forme urbaine existante.
- seconde solution : le développement d'une économie de proximité conciliant la préservation de la

qualité de vie et la construction de la ville. A ce titre, le PLU de la ville de Saint-Joseph a fait ce choix pour la mise en œuvre de son projet urbain.

Résolution : Le développement des territoires ruraux doivent s'appuyer sur son gisement naturel et patrimonial. Le bâti devra s'intégrer de manière réfléchi et raisonné dans ce patrimoine naturel. Nous parlons ainsi d'un aménagement raisonné, réfléchi.

Intervention de Monsieur Gérald PELTRE

Saint-Joseph, ville rurale intelligente. quelles perspectives, quel chemin ?

Les territoires ruraux représentent 80% des territoires de l'UE des 28. Ces territoires se composent d'une mosaïque de territoires différents, des territoires d'innovation et de développement qui savent s'adapter et anticiper les mutations.

Les hommes et les femmes qui habitent ces territoires font leur richesses. Il s'interagissent, ils construisent ensemble. Aussi, l'association Ruralité-Environnement - Développement créée en 1980 a mis en place un réseau d'acteurs de développement local au niveau européen. Ce mouvement européen de la ruralité a également permis a création d'une plate-forme coopérative.

Résolution :

- Pour porter les projets des différents territoires insulaires, il est proposé d'inclure l'UROI à ce mouvement européen de la ruralité.
- Mettre en place un **agenda rural européen**, porteuse de modernisation et de simplification des politiques européennes en faveur des territoires ruraux.